



Index Stone International

Les derniers aventuriers: des ouvriers prennent leur service à bord d'une plate-forme de forage. Il semble que le risque soit l'élément qui les porte à rechercher le danger et l'inconfort de la vie en mer.

veillance de l'usine), l'opérateur se trouve alors devant un "incident" qui doit être rapporté. Selon la nature du problème, a expliqué Mooradian, les ingénieurs ou les scientifiques l'étudieront jusqu'à ce qu'il soit compris et corrigé. Le système de sécurité d'une usine nucléaire permet donc aux employés de réagir à une situation "anormale" bien avant que le réacteur ne risque la catastrophe. L'établissement sans équivoque des responsabilités de chacun fait partie intégrante d'un tel système de sécurité.

Par contre, les ordres donnés par les différents responsables de l'*Ocean Ranger* étaient de nature à semer la confusion dans les esprits. Il y avait un maître de plate-forme et un chef de chantier à bord et les deux détenaient une certaine autorité. Bien que l'organigramme de la société exploitante identifiait clairement l'autorité ultime, l'identité de cette autorité n'était pas nécessaire-

ment évidente pour l'équipage qui ne savait pas vers qui se tourner en cas d'urgence. De plus, les incidents techniques importants n'étaient pas rapportés, à toutes fins utiles, pour qu'on puisse en chercher la cause. Pourtant, a souligné MacNabb, "il faut tenir compte des incidents *avant* qu'ils ne dégèrent en accidents".

Selon Hodgetts, tout système d'attribution des responsabilités n'a pour but que de définir "la discipline imposée aux acteurs", c'est-à-dire aux ouvriers. Le personnel de l'*Ocean Ranger* ne portait pas attention à ces incidents, a-t-il ajouté, "parce que personne n'était responsable".

Parmi les critiques les plus virulentes formulées au cours des audiences, mentionnons celles du Dr Terry Petty, président d'ODECO Engineers Inc., propriétaires et concepteurs du *Ranger*. En accusant les organismes de réglementation d'avoir graduellement érodé les normes de sécurité qui régissent la stabilité des plates-formes, Petty a transféré la responsabilité du camp de l'exploitation et de l'entretien à celui de la conception et de la construction. Petty a affirmé que les nor-

mes actuelles ne l'empêchaient pas, en tant qu'ingénieur, de concevoir une plate-forme qui puisse gîter (s'incliner) de vingt degrés par rapport à l'horizontale, alors que les ouvriers ne peuvent travailler efficacement sur une plate-forme "qui gîte de plus de douze degrés". Ces organismes laissent également le concepteur libre de prendre pour acquis que tous les "incidents entraînant des dommages" ne surviendront que par mer calme et par un vent de moins de 50 noeuds; en même temps, ils permettent que le pont de la plate-forme soit submergé par les vagues "en sachant très bien que le pont n'est pas conçu pour résister à des vagues poussées par un vent de 50 noeuds".

Suite à cette observation, le professeur Edgar Gold, de la Faculté de droit de l'Université Dalhousie, a affirmé que quelqu'un de "responsable" au sein de l'industrie du forage en mer devrait envisager le retrait de toutes les plates-formes océaniques jusqu'à ce que cette question soit réglée. Il a déclaré: "L'industrie aéronautique a cloué au sol toute une série d'avions — celle des DC-10 — pour de longues périodes après que l'on eut simplement *soupçonné* un problème de conception."

Dans son exposé de clôture, le président Omond Solandt s'est dit optimiste face à la bonne volonté démontrée par les organismes de réglementation de l'industrie pétrolière. Il a cité aux commissaires l'exemple de la Grande-Bretagne — où un organisme responsable de l'exploitation des champs de pétrole britanniques en mer du Nord chapeaute les différents secteurs de cette industrie. Il a suggéré que le Canada s'inspire de ce modèle pour mettre sur pied sa propre structure organisationnelle. L'une des principales caractéristiques de la structure britannique, a indiqué Solandt, est qu'elle inclut non seulement des représentants de l'industrie et du gouvernement mais également une forte représentation du secteur de la recherche. Ce qui rejoint l'une